

**EN ALTERNANCE**  
Jeunes, salariés ou demandeurs d'emploi



# Licence

## Gestion des Ressources Humaines (L3)

Diplôme d'État niv. VI - bac+3 - (LG03605A-ALT) - code RNCP : 35924

Marseille



## INFO MÉTIERS

### Assistant ressources humaines

L'assistant RH un poste administratif au sein de la Direction des Ressources Humaines ou de la Direction du personnel. Il assiste le DRH dans ses fonctions. Il comptabilise les absences, les congés sans solde, et tous les autres paramètres qui pourraient affecter le salaire ainsi que les contrats de travail et la transmission des déclarations aux organismes comme les caisses de retraite. Il assure la gestion du personnel sous l'autorité d'un responsable : saisie de données, transmission de déclarations aux organismes (SS, caisses de retraite...), établissement de feuilles de paie.

Source : CIDJ

### Gestionnaire paie

Le gestionnaire paie est un spécialiste des questions administratives liées à la gestion du personnel. Il doit pouvoir expliquer les lignes d'un bulletin au salarié, répondre aux questions relatives à la rémunération. Au fait de l'actualité sociale, il s'assure de l'application stricte du droit social et du droit du travail. Pour réaliser sa mission, le gestionnaire paie maîtrise les outils informatiques de paie et gestion du personnel.

Source: Studyrama

La diversité des spécialités au sein des Ressources Humaines offre un éventail très large d'orientations possibles dans des fonctions privilégiant les contacts humains, les études ou le conseil.

La formation Licence générale Gestion des RH (L3) en alternance est disponible dans notre centre :

Le Cnam Paca propose le licence RH en alternance à Marseille (Lycée Honoré Daumier) en partenariat avec le Greta - CFA Marseille méditerranée



### POINTS FORTS

- Formation gratuite et rémunérée
- Formation pratique et professionnelle
- Intervenants expert - métier
- Diplôme d'état
- Poursuite d'études possibles

## Licence Gestion des Ressources Humaines (L3)

Diplôme  
d'état  
**BAC  
+3**

Code diplôme Cnam :  
LG03605A-ALT

Code RNCP : 35924

### Objectifs pédagogiques

Vous serez formé à la maîtrise des enjeux de la gestion des ressources humaines dans l'entreprise, aux bases administratives et aux techniques des processus RH.

Le parcours permet d'avoir une vision transverse de tous les sujets RH de l'entreprise.

### Compétences visées

- Connaître et comprendre les pratiques de gestion des ressources humaines,
- Savoir utiliser les outils et méthodes de la fonction RH,
- Préparer aux fonctions opérationnelles dans les différents métiers des RH : administration du personnel, paye, gestion des compétences, recrutement, formation, gestion des emplois, droit du travail, et relations sociales.

La sortie licence permet une valorisation professionnelle dans les domaines suivants :

- Assistant·e de gestion du personnel,
- Adjoint·e du Responsable RH,
- Chargé·e de mission RH,
- Chargé·e de développement RH,
- Chargé·e de la paie et de l'administration du personnel,
- Chargé·e de gestion en petites et moyennes entreprises ayant en charge la gestion du personnel : recrutement, formation, évolution de carrière .

### ORGANISATION ET DURÉE

De septembre à août (12 mois de contrat).

### TARIFS

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :

La formation est gratuite pour l'alternant et les frais de formation sont entièrement pris en charge par l'entreprise (via son Opco, opérateur de compétences).

### Pour les salariés :

Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation : Pro-A, compte personnel de formation (CPF), plan d'adaptation et de développement des compétences de l'entreprise, CPF de transition,...

### ADMISSION

#### Public concerné

Jeunes de moins de 30 ans (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage) ou ayant une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé.

Salariés en activité ou en reconversion.

Jeunes de moins de 26 ans et/ou demandeurs d'emploi (dans le cadre d'un contrat de professionnalisation).

#### Pré-requis d'entrée en formation

Être titulaire d'un diplôme de niveau bac +2 : DUT, BTS, L2....

Les conditions d'accès direct en L3 sont les suivantes :

- soit être titulaire des 120 crédits des L1 et L2 d'une licence DEG ou SHS,
- soit être titulaire d'un diplôme Bac+2 ou d'un titre de niveau 5

enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) inscrit dans la dernière note de règlement VES (Validation des études supérieures) (cf. la nouvelle note de règlement n°2022-02 DNF du 3 février 2022),

- soit justifier d'une autre formation Bac+2 (Dépôt d'une demande VES avant toute inscription si votre diplôme est cohérent avec le domaine RH). Demande à déposer avant toute inscription. Il faudra impérativement avoir obtenu un avis favorable pour s'inscrire.
- Ou faire une demande VAPP (Validation d'Acquis Professionnels et Personnels) si expérience conséquente dans le domaine RH. Demande à déposer avant toute inscription. Il faudra impérativement avoir obtenu un avis favorable pour s'inscrire.

**Attention**, l'accès en L3 suppose des prérequis :

- EAR001 ou EAR002 uniquement pour les élèves **non** issus d'un parcours en Économie Gestion.

Nous vous conseillons de :

- Suivre le MOOC Les mots de la GRH: fondamentaux /exploration/les défis <https://www.fun-mooc.fr/universities/cnam/>
- Bibliographie : - Pennafort, A. et al, Fondamentaux et défis de la GRH, Dunod, 2018 - Thévenet, M. et al, Fonctions RH, Pearson, 2015, 4e édition

## → Licence Gestion des Ressources Humaines

### Comment candidater

→ Retrait du dossier de candidature auprès d'un centre Cnam de PACA ou téléchargé sur le site du Cnam PACA : [www.cnam-paca.fr](http://www.cnam-paca.fr)

→ Renvoyer le dossier par mail : [info.formation@cnam-paca.fr](mailto:info.formation@cnam-paca.fr)

→ Entretien individuel avec le Cnam

### Quand

A partir de janvier afin de participer aux sessions de recrutement.

### Organisation et durée

De septembre à septembre (12 mois de contrat)

### Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage :

- La formation est gratuite pour l'alternant et les frais de formation sont entièrement pris en charge ;
- vous bénéficiez d'une rémunération ;
- vous obtenez une expérience professionnelle et un diplôme.

### Tarifs hors alternance

#### Nous consulter.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle. Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, dispositif Pro-A, plan d'adaptation et de développement des compétences de l'entreprise, CPF de transition...

N'hésitez pas à consulter nos conseillers pour étudier le financement le plus approprié.

### Lieu de formation

- **Marseille**  
Lycée Honoré Daumier  
46, avenue Clot Bey  
13008 Marseille

### Contact

Stéphanie REY  
Tél. : 07 69 60 59 85  
E-mail : [info.formation@cnam-paca.fr](mailto:info.formation@cnam-paca.fr)

### Accessibilité

Les formations du Cnam Paca sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à leur accompagnement.  
[handicnam@cnam-paca.fr](mailto:handicnam@cnam-paca.fr)

## LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

### Rémunération de l'alternant :

Moins de 21 ans -> 65% SMIC  
21 à 25 ans révolus -> 80% SMIC  
Salariés de 26 ans et plus -> 100% SMIC ou 85% du minimum conventionnel.

- Durée du contrat : 12 mois.
- Le contrat est assorti d'une période d'essai de 45 jours effectifs en entreprise.

## LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

### Rémunération de l'alternant :

18 à 20 ans révolus -> 43% SMIC  
21 à 25 ans révolus -> 53% SMIC  
Salariés de 29 ans et plus -> 100% SMIC ou salaire minimum conventionnel.

- Durée du contrat : 12 mois maximum.
- Le contrat est assorti d'une période d'essai de 45 jours effectifs en entreprise.

Cette rémunération peut sensiblement varier en fonction de la convention collective de l'entreprise.

## AVANTAGES

### Alternant :

- La formation est gratuite et rémunérée.
- Vous préparez un diplôme reconnu, tout en ayant une activité professionnelle.
- Vous validez une première expérience professionnelle

### Entreprise :

- Le financement peut être pris en charge par l'Opérateur de compétences (OPCO) de l'entreprise.
- Les charges patronales sont réduites.
- L'alternant n'est pas comptabilisé dans le calcul des effectifs de l'entreprise.
- Présélection possible de candidats par le centre de formation.

Formation disponible en Blocs de compétences (possibilité de financement par CPF).

Informations complémentaires :  
[www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr)



L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants du supérieur et de professionnels experts.

# Programme

Pré-requis : si vous n'avez pas d'acquis de formation dans le domaine de la gestion, un module supplémentaire d'économie générale (EAR001 ou EAR002, 6 crédits) sera exigé.

## Administrer

FPG104	Gestion de la paie	4 CR
CCG100	Comptabilité et contrôle de gestion - découverte	4 CR
DRS101	Droit du travail : relations individuelles	6 CR
DRS102	Droit du travail : relations collectives	6 CR

## Organiser

FPG105	SIRH (système d'information et de gestion RH) - Interface GRH et TICE	4 CR
FPG119	DATA RH	6 CR

## Développer et mobiliser le capital humain

FPG001	Initiation au management et gestion des RH	4 CR
FPG114	Recrutement, formation, rémunération, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, gestion des carrières, évaluation, responsabilité sociales des entreprises	6 CR
FPG003	Projet personnel et professionnel	6 CR
FPG109	Relations sociales et transformations des organisations	6 CR

## Communiquer

ANG320	Anglais professionnel	6 CR
UAMG04	Rapport d'activité professionnelle	12 CR

Programme détaillé des modules, conditions d'expérience professionnelle et de délivrance du diplôme accessibles sur notre site avec le code diplôme LG03605A-ALT - Code RNCP : 35924

\*CR : crédits



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*